



## Troisième étape : construction du projet de la réserve de biosphère

Les potentialités et les enjeux du territoire étant clarifiés et partagés par des acteurs locaux divers, restent à imaginer les actions à mettre en œuvre pour assurer durablement la conservation des ressources, et le développement socio-économique et culturel de la réserve de biosphère. Les questions cruciales qui se posent et devraient faire l'objet de priorités de recherche et de surveillance continue sont aussi débattues, de même que les politiques d'éducation, de formation et d'information.

Les zones prioritaires d'intervention, en termes de conservation comme de développement, sont localisées sur des cartes, en s'appuyant sur la logique de zonage propre aux réserves de biosphère.

Aux journées d'animation qui permettent d'élaborer collectivement les grandes lignes du projet de la réserve de biosphère, succède un travail en groupes thématiques. Puis, la rédaction d'un document, sa validation par les principaux acteurs du territoire, suivie de son approbation formelle par les autorités et les élus locaux. Ce document est ensuite présenté et défendu devant le comité MAB France après évaluation par deux rapporteurs.

### Contact :

Michel Etienne : [etienne@avignon.inra.fr](mailto:etienne@avignon.inra.fr)  
 Catherine Cibien : [catherine.cibien@mab-France.org](mailto:catherine.cibien@mab-France.org)  
 Jean Claude Génot : [jc.genot@parc-vosges-nord.fr](mailto:jc.genot@parc-vosges-nord.fr)

### En savoir plus :

Bouamrane M. Eds (2006). Biodiversité et acteurs, des itinéraires de concertation. Réserves de biosphère, Notes techniques n°1. UNESCO, Paris.  
 Bouamrane M. et Deldicque M. Eds (2007). Le dialogue dans les réserves de biosphère : repères, pratiques et expériences. Réserves de biosphère, Notes techniques n°2. UNESCO, Paris.

[www.mab-France.org](http://www.mab-France.org).

## Comité MAB France

BP 42234 – 31321 CASTANET TOLOSAN CEDEX • Tél. 05 61 73 57 02 - Fax 05 61 28 55 00

[www.mab-france.org](http://www.mab-france.org) • courriel : [mab-info@mab-france.org](mailto:mab-info@mab-france.org)

Siège social : Commission Française pour l'UNESCO • 57, boulevard des Invalides 75 007 PARIS



Programme de l'UNESCO

Photo : L. Brigand, M. Etienne, P. Fraillé, D. Lecuyer, E. Vialet.  
 Coordination : C. Cibien Réalisation : [www.armelle-bres.fr](http://www.armelle-bres.fr).



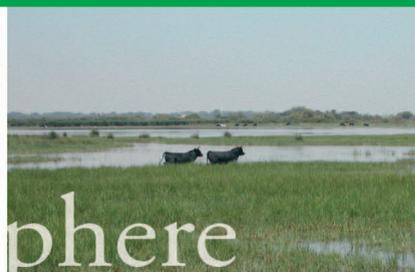
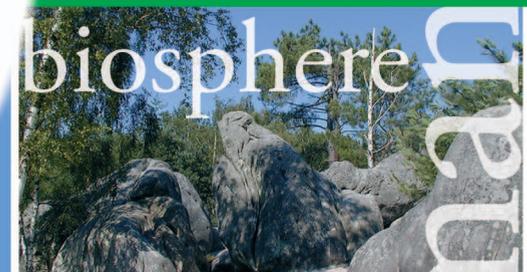
# CO-CONSTRUIRE UN PROJET DE RESERVE DE BIOSPHERE

12

Comment rendre la gestion des réserves de biosphère plus ouverte, dynamique et adaptative ? Que faire pour mobiliser la créativité de leurs acteurs locaux en faveur d'un projet partagé préservant les ressources naturelles grâce à une gestion durable, s'appuyant sur des bases scientifiques solides ? Quels moyens utiliser pour mieux les impliquer dans la « vie » de la réserve de biosphère, pour qu'ils contribuent à la construction de son futur ?

Ces questions ont conduit un groupe de chercheurs ([www.commod.org](http://www.commod.org)) et le comité MAB France à élaborer une démarche de concertation spécifique. Basée sur la co-construction d'une représentation commune de la réserve de biosphère, cette démarche peut être employée à chaque fois qu'il est nécessaire d'en mobiliser ou remobiliser les acteurs sur un projet collectif, en amont de sa création, lors des révisions, ou encore en préalable à la rédaction de la politique de gestion. Elle aide également à progresser vers plus d'intégration et de compréhension mutuelle dans les contextes transfrontaliers. Cette démarche est enfin ponctuellement très utile, dans les situations de gestion complexe ou de conflits : il est alors utile de la compléter par une modélisation informatique multi - agents (cf. fiche n°2) permettant d'établir des scénarios et de développer des jeux de rôle mettant les acteurs en situation.

## L'Homme et la Biosphère





## Une démarche à plusieurs étapes

C'est à la demande d'un organisme légitime pour proposer des démarches participatives sur l'avenir du territoire que le comité français du MAB anime des ateliers combinant la méthode ARDI (Acteurs – Ressources – Dynamiques – Interactions) et une réflexion spatialisée sur ses enjeux. Cet intermédiaire est généralement la structure de coordination de la réserve de biosphère. Elle invite alors, pendant 2 à 3 jours, les acteurs socioéconomiques, élus, associatifs, représentants de l'administration, gestionnaires divers considérés comme importants sur le territoire concerné.



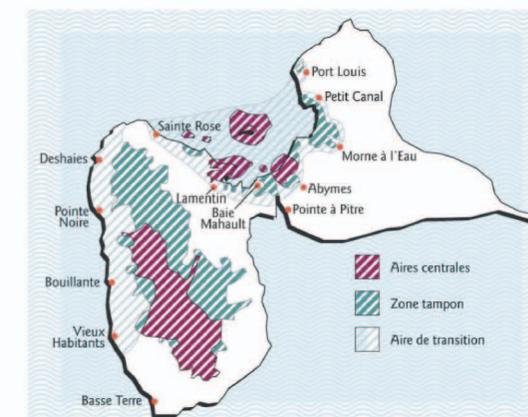
## Première étape : Partager des représentations sur le territoire et en appréhender les dynamiques

Les participants identifient ensemble, chacun prenant la parole à son tour, les potentialités de développement du territoire. Celles-ci dépendent des ressources qu'il recèle, et reposent sur les différents acteurs qui en font usage. Elles sont également conditionnées par les dynamiques écologiques, sociales et économiques qui contribuent à l'évolution quantitative, qualitative et spatiale des principales ressources.

Cette première étape aboutit à un schéma synthétique du fonctionnement de la réserve de biosphère.

## Deuxième étape : Identifier les priorités de recherche et de développement

Mieux connaître pour mieux gérer. Appliquer cette maxime nécessite au préalable d'identifier les lacunes dans les connaissances relatives aux grands enjeux de gestion de la réserve de biosphère. Un atelier spécifique est donc consacré à l'évaluation contradictoire du niveau de connaissance - scientifique et empirique – sur les principales activités en cours sur la réserve de biosphère. Cette deuxième étape permet d'identifier les thèmes de recherche sur lesquels il faudra mobiliser des moyens en priorité.



Elle débouche sur une proposition de zonage du territoire par enjeux et selon les fonctions des réserves de biosphère définies dans la stratégie de Séville.